

**CONCOURS D'ENTREE EN 1<sup>RE</sup> ANNEE, SESSION 2024**  
**Vendredi 12 avril 2024**

**Épreuve de création réalisée à domicile ou «sujet internet»**

Cette épreuve vise à apprécier le potentiel de réflexion et de création des candidat-es.

**SUJET**  
**À 500 MÈTRES DE CHEZ MOI**  
*500 METRES FROM HOME*

Les candidat-es doivent traiter le sujet avec la ou les techniques de leur choix.  
Le type de rendu plastique présenté est libre.

La réponse au sujet est composée de :

- un fichier PDF de 5 pages maximum (max 20 Mo);
- pour les candidat-es qui le souhaitent, un fichier vidéo d'une minute maximum (50Mo) pour des éléments de réponse au sujet sous forme audio-visuelle;
- un descriptif du projet d'une demi-page max (PDF), en français ou en anglais, non manuscrit, expliquant les choix et le traitement du sujet.

**Rendu de l'épreuve**

Les éléments du dossier sont à télécharger sur le portail <https://sco.ensad.fr> au plus tard le 16 avril 2024 à 18h00, heure de Paris; le dépôt est possible à compter du 12 avril 2024 à midi.

**Tout dépôt est définitif.**

**Les téléchargements non terminés à 18h00 le 16 avril 2024 seront interrompus et invalides.**

Vos identifiants vous ont été communiqué par e-mail.

**Critères d'évaluation**

L'évaluation des dossiers prend en compte la réflexion, la qualité de l'expression plastique et la cohérence du projet présenté.

**Les éléments de l'épreuve d'admissibilité doivent être anonymes.**

La possibilité de rédiger en langue anglaise est laissée aux candidat-es étranger-es ne maîtrisant pas suffisamment le français.

Les candidat-es s'engagent à ce que les éléments produits soient le résultat de leur travail personnel.

Le non-respect des contraintes de format et du nombre d'éléments est éliminatoire.